



**C.T.P.L.**

Réunion du Lundi 11 février 2008

**EN 2 ANS, 70 % DES POSTES MOSELLANS  
(CENTRALISATEURS ET NON CENTRALISATEURS)  
ONT CONNU DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !  
LE RESEAU SE REDUIT ENCORE !**

## **« Outil de répartition des emplois » et avenir de nos services ...**

SUD Trésor a donné lecture de la motion liminaire reproduite ci-dessous. Comme indiqué dans celle-ci, nous nous sommes refusés à participer à un débat qui ne pouvait se résumer qu'à envisager de « déshabiller Pierre pour habiller Paul » à moins que ce ne soit l'inverse ...

### **MOTION**

*Dans le cadre de la fusion DGI/DGCP, l'administration n'a guère fait mystère de ses intentions en matière d'emploi. Cette fusion, placée elle-même dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, ne pourra qu'engendrer l'accélération des suppressions d'emplois.*

*SUD Trésor et le SNUI, rejoints par les autres organisations syndicales œuvrant dans les groupes de travail sur la fusion, ont quitté la séance le 25 janvier dernier en refusant à la fois cette volonté idéologique de poursuivre les suppressions d'emplois et les mesures préconisées par le rapport Attali remettant en cause les valeurs et les missions du service public.*

*La réponse du Ministre du Budget et des Comptes Publics est sans équivoque : la réduction des effectifs est un élément fort de la politique du Président de la République. Elle s'impose à nous de manière impérative.*

*Forts des revendications portées par les personnels du Ministère lors des journées de grève du 20 novembre et du 24 janvier, nous refusons cette décision purement politique et basée sur la seule logique comptable et libérale.*

*Nous ne saurions accepter l'aggravation de nos conditions de travail et la dégradation de l'exercice de nos missions, et ce d'autant plus qu'aux réformes déjà en cours s'ajoute désormais le chantier de la fusion.*

*Alors que nous n'étions pas demandeurs de la fusion DGI/DGCP, nous exigeons d'ores et déjà, dans le cadre de ce chantier, l'arrêt des suppressions d'emplois en 2008 et 2009, le Ministre devant revenir sur les annonces déjà faites. C'est une mesure indispensable.*

*Nous refusons la logique de l'ORE dont la seule fonction est de répartir la pénurie. Pour la Moselle, cette année, c'est d'ores et déjà 22 emplois de moins qui sont ainsi actés au Trésor (- 27 C + 5 B), venant s'ajouter aux 73 emplois supprimés entre 2003 et 2007.*

*En conséquence, SUD Trésor Moselle, partisan d'une politique de création d'emplois répondant aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, après avoir boycotté la réunion du CTPL le 24 janvier 2008, ne participera ni au débat ni au vote sur le point de l'ordre du jour consacré à l'ORE à l'occasion de la nouvelle convocation du CTPL à ce sujet. Il n'entend pas cautionner de énièmes suppressions d'emplois et leurs conséquences sur les conditions de travail et le service public.*

## **TPG, ORE et « bon sens près de chez vous » ?**

**Le TPG n'a pas contesté que les suppressions d'emplois ont été fortes depuis plusieurs années** dans notre département, mais dans un cadre national qui s'impose à lui a-t-il ajouté.

Remontant à des calendes historiques, il a estimé qu'il y avait sans doute eu un moment où il y avait eu « *un peu de bienveillance, non gratuite* », en ce qui concerne le niveau d'emplois, évoquant « *la spécificité de gestion de l'après-guerre* ».

Mais il a également reconnu qu'on peut considérer que, depuis, on est allé « *un peu trop loin* » dans la politique de suppression d'emplois, y compris au regard de l'aspect démographique. **Pour lui, son rôle et celui de l'équipe de direction qui l'assiste est donc de faire valoir sur le plan national les difficultés propres à la Moselle.** Il a également indiqué qu'il fallait réfléchir aux paramètres

transversaux et qu'il y avait des choses à faire valoir lorsque sont créées des missions nouvelles. **Il a du reste déclaré être personnellement preneur si une opportunité était donnée au département d'obtenir une mission supplémentaire avec les moyens correspondants.** C'est d'ailleurs déjà le cas, a-t-il précisé, avec le développement du Pôle National SPL, vers lequel 5 des 631 emplois implantés sont réorientés.

D'autre part, il a considéré que **l'ex-recensement des charges**, par sa périodicité quinquennale, ne prenait pas suffisamment bien en compte l'évolution de l'organisation du travail, notamment son aspect informatique. Il a cependant concédé que la simplification des procédures et la disparition de tâches n'était pas vrai pour l'ensemble du paysage du Trésor. De la même façon, il a fait remarquer que, lorsque le recensement était en vigueur, le contrôle

de la dépense publique était exhaustif, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. **Et pour cause serions-nous tentés d'ajouter, tant les suppressions d'emplois ont semblé l'enjeu de cette évolution du contrôle ...**

Le TPG a reconnu que **l'accueil**, évoqué syndicalement lors de la venue du DGCP dans le département, était « *une réalité* » sans pour autant que cela se traduise forcément par une opération matérielle. Il a complété son propos en se référant au Directeur Général qui a, lors de cette venue, avoué que celui-ci était « *un sujet* » ... **Pour SUD, le vrai sujet est de savoir comment il peut être pris en compte avec des effectifs en baisse ?**

« **Notre position** », a indiqué le TPG, « *n'est pas celle d'un activisme à tout crin ignorant les réalités du terrain. Le problème est de trouver un équilibre* ». **C'est effectivement un exercice d'équilibriste qui se traduit de toute façon sur le terrain en question par une dégradation des conditions de travail !** Il a également entendu veiller, y compris au plan local, à ne pas développer la « *bureaucratie* » ... **Nous demandons à voir, tant la multiplication des niveaux et des strates de vérification se fait d'ores et déjà sentir sur le terrain et sur les agents.**

Dans le cadre des implantations d'emplois qui sont octroyés au département, le TPG a déclaré vouloir « *faire les choses de la façon la plus équitable et la plus rationnelle* », le nouveau fondé ajoutant que « *le souci d'équité suppose la communication* » ... **Sera-ce suffisant ? Nous en doutons ...**

**En matière de gestion**, pour laquelle les CAP sont compétentes, il entend rapprocher les chiffres des effectifs de ceux de l'ORE. Il a parlé comblement des vacances et utilisation rationnelle de l'ERD sans développer.

**En Moselle, nous sommes donc passés de 653 à 631 emplois implantés** (hors Domaine), l'ORE net corrigé des paramètres transversaux (qui comprend notamment le taux de rotation des personnels dans le département et par conséquent la prise en compte de leur ancienneté) se situant à 630,99 ETPT (Equivalents Temps Plein Travaillé). La mise en place du Centre Prélèvement Services et la progression de la dématérialisation en matière fiscale « coûte » officiellement de nombreux emplois à notre département.

**Comme il l'avait annoncé dans sa motion liminaire, SUD Trésor n'a pas participé au vote sur l'ORE 2007 et la répartition des emplois 2008, rejoints en cela par les autres organisations syndicales.**

**Nous avons rappelé, pour justifier à nouveau notre position, l'exercice d'équilibriste que constituait cette répartition au regard de la réalité vécue sur le terrain. Nous avons dénoncé la tentation de l'administration de constater, avant même sa réalisation, les « gains de productivité » qu'elle attend de la fusion DGI/DGCP. Nous avons souligné que l'ouverture de ce chantier signifiait un besoin important en formations, à travers d'ores et déjà, pour ce qui concerne la filière gestion publique, une généralisation des compétences croisées dans les trésoreries de proximité, ce qui nécessite des moyens, notamment humains. Enfin, nous avons voulu pointer l'étrangeté de l'exercice consacré cette année à l'ORE alors qu'est actée par le gouvernement la fusion de deux administrations, la DGI et la DGCP qui ne partagent pas en matière de gestion des emplois le même outil (la DGI disposant du TGE).**

#### **VOTE SUR L'ORE 2007 et la répartition des emplois 2008 :**

**POUR :** la parité administrative

**NE PARTICIPENT PAS AU VOTE :** la parité syndicale

**PS :** Comme à notre habitude, nous fournissons en annexe les chiffres de l'ORE et des emplois implantés par postes et services. (Voir page 4.)

**En conséquence de quoi les postes spécialisés impôts de Metz** (dont le poste amendes de Metz Esplanade) **connaissent une « évolution importante » (négative précisons-nous) de leurs emplois implantés** (- 5 à Metz Serpenoise soit 11 emplois implantés pour 16,20 ETPT en effectif réel, - 1 à Metz Esplanade soit 18 emplois implantés pour 19,30 ETPT en effectif réel). La gestion de cette différence entre emplois implantés et effectifs se fera selon le TPG en se calant sur les « *mouvements naturels* » (départs en retraite, ...).

Pour le TPG, il était important de faire, à travers cette redéfinition des implantations d'emplois, une « *photographie* » de ces postes spécialisées avant évolution de la mission fiscale dans le cadre de la fusion DGI/DGCP. **Le problème est qu'un instantané d'une situation en mouvement donne inmanquablement une photo floue ! Cette projection à courte vue peut-elle anticiper les besoins d'une fusion qui va d'abord se traduire par la création des Services Impôts des Particuliers ? Quid des effectifs qui doivent permettre à chacun de se former pour assurer un service emblématique de la nouvelle direction générale unifiée et de ses prétendues ambitions ?**

Alors que l'ORE net 2007 - servant pour l'implantation des emplois en 2008 - donne 30,16 ETPT, le TPG a justifié l'absence de progression des emplois implantés dans la **Trésorerie de Metz Etablissements Hospitaliers** (qui reste à 28 pour 28,10 ETPT en effectif réel) du fait notamment de la création d'un emploi de RP adjoint au chef de poste.

**Fusion n'égale pas maintien de l'emploi :** un emploi est désimplanté dans le poste fusionné de **Puttelange-Sarralbe**. D'après le TPG, il s'agit cette fois de la « *photographie* » d'une situation antérieure à la fusion ... des trésoreries concernées - cela fera en tout cas correspondre emplois implantés et effectif réel - et priorité est donnée pour les postes fusionnés dans le cadre du recours à l'équipe de dépannage voire du recours aux vacataires ....

Un demi emploi est également désimplanté à **Delme**. Nous reviendrons sur ce dernier point en abordant plus particulièrement la situation de ce poste.

# RESEAU : DEUX PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIERE ... POUR MIEUX AVANCER DEMAIN ?

Le point essentiel de l'ordre du jour du CTPL, qui s'est déroulé le 13 décembre 2007, a été : le protocole et la convention de fonctionnement de l'Hôtel des Finances de Château-Salins ainsi que le régime des horaires variables et ARTT des trésoreries fusionnées de Puttelange-Sarralbe, du Sud Saulnois et du Nord Saulnois, cette dernière intégrant le nouvel Hôtel des Finances.

**Nous étions alors intervenu sur différents sujets :** demande de confirmation de l'état des travaux dans un des bureaux accueillant la trésorerie du Nord Saulnois, question de l'accès public à certains espaces et nécessité de veiller à certains dispositifs assurant la sécurité des agents, problème des formations limitées qui peuvent générer de fait un accueil conjoint plutôt qu'un accueil commun avec un recours à géométrie variable aux agents de la trésorerie ou du CDI en fonction des échéances, évocation de la gestion des box communs avec le souhait d'agents du SPL de pouvoir y accueillir des partenaires des collectivités locales, nécessité de bien appréhender la gestion de la pause méridienne en fonction de la fréquentation potentielle à cette période dans le cadre du nouvel HdF (pour que la pause des agents ne soit pas de fait amputée), dénonciation dans le protocole local du recours à des prestataires externes pour des mesures de qualité de service - non prévu par le protocole national.

**Fin décembre**, nous apprenions que le poste de Delme conservait dans l'immédiat son existence juridique et que

les agents de Delme n'étaient pas affectés à Château-Salins.

Lors de sa venue à Metz le 7 février 2008, le Directeur Général de la Comptabilité Publique a considéré que le dossier de la fusion de Château Salins et de Delme avait été traité avec précipitation.

Enfin, lors du CTPL du 11 février 2008, alors que le TPG abordait les modifications d'horaires d'ouverture de la Trésorerie de Delme, SUD Trésor a demandé une explication sur les raisons pour lesquelles la fusion avait été, au moins provisoirement, abandonnée.

Le TPG a répondu que, pour la DGCP, le dispositif de suppression du poste de Delme n'était pas suffisamment prêt et la décision relativement tardive. De fait le texte validant cette suppression n'a pas été signé. La fusion Château Salins/Delme, contrairement aux autres fusions prévues et désormais mises en œuvre dans le département, avait en outre reçue un avis défavorable de l'ensemble des organisations syndicales. Pour le TPG, les conditions d'une fusion seront meilleures après le démarrage d'Hélios.

Le TPG entend donc reprendre sa copie même si, a-t-il ajouté, « rien ne me permet de dire que le Ministre reprendra le projet ». Il a indiqué qu'il avait rencontré le Maire de Delme à l'occasion de l'assemblée générale des maires ruraux de Moselle et qu'il lui a indiqué qu'il retournerait le voir après les élections municipales.

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

En ce qui concerne les horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Delme, la direction a précisé qu'ils avaient été demandés par les agents, le chef de poste intérimaire et qu'ils convenaient pour l'essentiel aux maires. Le TPG a précisé qu'il s'agissait d'une solution d'ouverture spécifique à Delme.

### Nouveaux horaires d'ouverture au public soumis au CTPL :

8h30/11h45 et 13h15/15h45 les lundi, mardi et jeudi, soit une ouverture de 17 heures 15 par semaine.

### VOTE :

**POUR :** Parité administrative, FO

**ABSTENTION :** SUD, CGT, CFDT

**SUD a justifié son abstention en prenant en compte la demande des agents et du chef de poste intérimaire, liée aux problèmes d'organisation du travail alors même que le poste est appelé à basculer prochainement sur Hélios et va perdre un demi-emploi, mais également en considérant que cette ouverture limitée au public et la suppression d'un demi-emploi (qui fera que la trésorerie aura, après un départ en retraite, un effectif réel plus proche de son niveau d'emploi) seront demain des arguments pour que la fusion Château Salins/Delme, avec création d'un éventuel bureau à Delme, soit réactivée. SUD, à ce titre, et en cohérence avec les analyses que nous faisons sur les conséquences des mises en intérim de postes, s'est associé à la proposition d'ouvrir le poste de trésorier de Delme au mouvement de mutations des inspecteurs.**

### Nouveaux horaires d'ouverture au public de la Trésorerie d'Audun le Tiche, adoptés à l'unanimité par le CTPL :

8h00/12h00 et 13h00/16h00 du lundi au jeudi, 8h00/11h30 le vendredi, soit une ouverture de 31 heures 30 par semaine.

### Nouvelle typologie ARTT et horaires variables de la Trésorerie de Bitche, adoptés à l'unanimité du CTPL :

La nouvelle typologie ARTT est de 38h30 sur 5 jours, au lieu de 36h sur 4,5 jours en 2 équipes. Les horaires d'ouverture au public sont inchangés.

Définition des plages de travail	Plage variable de la matinée	Plage fixe de la matinée	Plage variable méridienne	Plage fixe de l'après-midi	Plage variable de l'après-midi
	7h30/9h00	9h00/11h30	11h30/14h00	14h00/16h00	16h00/18h00

## POINTS DIVERS

**Implantation d'emplois de RP :** Le CTPL a été informé de 2 implantations d'emplois de RP en Moselle, l'un comme adjoint à la Trésorerie de Metz Etablissements Hospitaliers (les deux emplois d'inspecteur demeurent), proposé à mutation à équivalence ou tableau d'avancement, l'autre en tant que chargée de mission en Trésorerie Générale comme chef de cabinet du TPG également chargée de communication et du dossier de la fusion DGI/DGCP. Pour celui-ci, compte tenu de la capacité de promouvoir sur place un inspecteur et des conditions y afférant, la candidature de Mme Weibel, actuel chef de cabinet, a été proposée.

**Ascenseur du bâtiment St Thiébault :** SUD Trésor a évoqué les inquiétudes des collègues de la partie administrative du bâtiment St Thiébault liées à des soubresauts réguliers de l'ascenseur en marche et demandé que l'attention de la société en charge de la maintenance soit bien attirée sur ce point.

# Répartition des emplois dans nos services présentée par la direction locale :

- 22 emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2008

Postes ou services	Nouvel effectif implanté		Différence 2008/2007		Effectif réel au 31/12/07	Postes ou services	Nouvel effectif implanté		Différence 2008/2007		Effectif réel au 31/12/07
	B	C	B	C			B	C	B	C	
Albestroff	1,5	2	- 0,5	0	3,6	Thionville Mpale	4,5	5,5	+ 0,5	- 0,5	9,3
Algrange	2,5	2	- 0,5	0	4	Thionville 3 F	8	8	0	- 1,5	16,7
Ars	2	4	0	0	6,6	Verny	2,5	3	0	- 1	5,9
Audun	1	2,5	0	- 0,5	4,6	Vigy	2	1	0	- 0,5	3,9
Bitche	5	6	0	- 0,5	8,8						
Boulay	2	2,5	0	- 0,5	4,8	RF Sarreguemines	6	4	0	- 0,5	8,7
Bouzonville	2	3	- 1	0	5,6						
Château Salins	1	1,5	0	0	3,9	TG dont :	87	114,5	+ 5	- 1	
Courcelles	2	1	0	0	2,8						
Creutzwald	5,5	5,5	0	- 0,5	8,9	Pôle national SPL	8	1	+ 5		3,4
Delme	1	1,5	0	- 0,5	2,8	Contrôle Financier	5	2,5		- 0,5	7,6
Faulquemont	5	5,5	0	- 0,5	9,4	DA2E - DSPL	4				5,6
Fénétrange	2	1	+ 1	- 1	1,8	MRA		0,5		+ 0,5	1
Florange	3	3,5	0	- 1	7,1	CEPL	5	3			8,2
Fontoy	3	5	0	0	7,8	SRH et Logistique	4,5	8,5			13,3
Forbach	9,5	11	0	- 1	19,4	Formation		1		+ 1	1
Freyring	4	6,5	0	- 0,5	9,1	Agts de service		11			9,7
Grostenquin-Morh.	2	3	0	0	4,8	Secrét.-Accueil	2	4			2 *
Hayange	3	2,5	0	- 0,5	6						
Lorquin	4	3	0	0	6,4	Recouv't impôts	5	4	- 1	- 1	9,7
Maizières	4,5	4,5	0	- 1	10,3	Enquêteur	1				1
Metz Esp.	9	9	0	- 1	19,3	Prod div., amdes, TU	3	3		- 0,5	7,6
Metz Mpale	4,5	6	+ 0,5	- 1	11,6	Contrôle redevce	2	2			3
Metz Serp.	6,5	4,5	- 1,5	- 3,5	16,2	Liaison Recvt	2,5	3,5			5,5
Metz TPH	11	17	0	0	28,1						
Metzervisse	3	3	0	- 0,5	7,1	Dépenses Etat	12	15	+ 1	+ 1	25,6
Montigny	7,5	8	0	- 1,5	16,8	Liaison Rém.	11	21,5		- 1,5	34,9
Moyeuve	4	3,5	0	- 0,5	7,6	Ctre rég. Pensions	6	12		- 0,5	17,2
Pairie dép.	9	10	0	0	18,2						
Pairie rég.	2,5	3	+ 0,5	0	4,2	Dépôts et serv. fin.	6,5	6		+ 1	14,2
Phalsbourg	2	3,5	0	- 0,5	4,8	Compta-Caisse-CQC	8,5	6		- 0,5	14,8
Puttelange/Sarralbe	3	3	0	- 1	6						
Remilly	1	1,5	0	0	2,4	DI-Dépannage+CMIB	1				1,8
Rohrbach	2	3	0	- 0,5	5,6	Informat.(dactylocod.)		9			8,5
Rombas	6	7	0	0	12,2	Divers					2
St Avoild	11	10	0	0	20,3						
Sarrebouurg	7	8	0	0	13,5	Correspdte soc.		1			1
Sarreg. C&C	5	3,5	0	- 2	9,5						
Sarreg. Mpale	6	6,5	+ 1	- 0,5	11,1	ER en résidence, ERD					
Sierck	2	1,5	0	- 0,5	4,6	TG,	14	9		- 1	23,8
Sud Saulnois (Dieuze-Vic)	2,5	3,5	0	0	5,8	ERD RF					

En **gras**, les postes subissant des suppressions d'emplois cette année ; en *italique*, ceux ayant subi des suppressions d'emplois l'année passée ; ... en **gras et italique**, les postes ayant subi des suppressions cette année et l'année passée ! A noter qu'en TG, sous la ligne de laquelle apparaissent désormais les emplois de dactylocodeuses, la dépense Etat ne fait que récupérer cette année les 2 emplois perdus l'an passé.

\* : certains emplois de secrétariat sont directement rattachés à certains services de la TG.

## Pour contacter SUD Trésor en Moselle, parmi les membres du bureau départemental :

Vos représentants actuels en CTPL :

☎ **Patrice LAURRIN**, secrétaire départemental, permanent, élu SUD Trésor en CAP centrale et en CAP locale :

☎ : 03.87.38.68.59. (local syndical) ou 06.81.19.69.29.

☎ **Michel ALLARD**, Département informatique :

☎ : 03.87.38.62.81.

Votre représentant SUD Trésor/FDSU en CHS :

☎ **Jean-Christophe DONNEN**, Trésorerie de Metz Esplanade :

☎ : 06.86.75.82.79.

Votre représentante SUD Trésor/FDSU en CDAS :

☎ **Carine PEZZOTTA**, Trésorerie de Metz Municipale :

☎ : 03.87.75.86.58.